



CFPPA

## CAPA PAUM

Niveau V

### Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole Productions Agricoles et Utilisations des Matériels

### Formation d'ouvrier qualifié



### MÉTIERS

Le titulaire du CAPA « PAUM » est employé en tant que salarié chez des exploitants agricoles ou des organismes au service direct de la production agricole. Les tâches effectives sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique varient en fonction de la taille et du type d'exploitation :

⊙ A dominante de productions végétales (maïs, blé, asperges, carottes, haricots...) : le salarié agricole exerce son activité principalement en conduisant du matériel pour la conduite des différentes étapes des cultures (depuis la préparation du sol jusqu'à la récolte et du conditionnement).

⊙ A dominante de productions animales : la « polyculture – élevage » représente la majorité de l'activité des exploitations de la région (en particulier l'élevage de bovins lait ou viande, de volailles ou de porcs avec une culture associée). Certains élevages spécialisés sont également développés. Compte tenu de l'évolution technologique des pratiques professionnelles, le métier de salarié agricole demande des qualifications de plus en plus pointues, des capacités de réflexion et d'observation, un bon savoir faire, le goût du travail en extérieur et de solides qualités physiques.

### PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ADMISSION

**Formation Professionnelle Continue** : Tout public, adultes (salarié, demandeur d'emploi, autre). Accès à la formation après étude des demandes individuelles. Formation rémunérée suivant statut : CIF, Contrat de professionnalisation, Programme Régional Qualifiant, Autofinancement, Financement Pôle emploi, Congé de Formation Professionnelle).

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ⊙ Acquérir une aptitude professionnelle agricole par l'obtention d'un diplôme homologué de niveau V
- ⊙ Acquérir une approche du monde du travail par le stage pratique en entreprise
- ⊙ Entrer dans la vie active en qualité d'ouvrier qualifié (salarié d'une exploitation agricole)
- ⊙ Poursuivre des études en Brevet Professionnel (niveau IV)

### POURSUITE D'ÉTUDES

La formation en CAPA permet l'entrée directe dans la vie active. L'agriculture demeure un secteur économique majeur dans notre région. L'évolution constante dans l'organisation des exploitations (mécanisation et automatisme, organisation du travail, augmentation de la taille moyenne des exploitations) et ses exigences (environnement, conditions sanitaires et bien être animal, qualité et traçabilité) implique la nécessité pour les exploitants de recruter des salariés qualifiés, en particulier des titulaires du CAPA «PAUM». Par ailleurs, l'installation en tant que chef d'exploitation est un débouché certain pour des personnes formées et motivées. Le CFPPA propose différents Brevets Professionnels et des formations complémentaires de type certificats de spécialisation : BP Agroéquipement, BP de Responsable d'exploitation agricole option agriculture biologique, apiculture, horticulture, élevage, viticulture. CS Tractoriste.



Diplôme délivré en fonction des résultats obtenus aux contrôles des unités capitalisables. Les UC (unités capitalisables) sont des unités d'évaluation capitalisables, indépendantes les unes des autres et pouvant être obtenues dans n'importe quel ordre. Le diplôme du CAPA est délivré dès lors que l'ensemble des UC qui le constituent sont obtenues. Les intitulés et contenus des UCARES sont susceptibles d'évoluer en fonction des opportunités professionnelles, de même les durées prévisionnelles des UC sont susceptibles d'ajustements. Validité des composantes acquises : 5 ans

#### ADULTES

#### PROGRAMME DE LA FORMATION

- ⊙ Mathématiques
  - ⊙ Expression & Communication
  - ⊙ Ergonomie
  - ⊙ Biologie
  - ⊙ Production végétale, certiphyto
  - ⊙ Monde actuel
  - ⊙ Description de l'exploitation ou de l'entreprise
  - ⊙ Sensibilisation à l'Agriculture Biologique
  - ⊙ Développement durable
  - ⊙ UCARE Entretien de l'espace
- 
- ⊙ Stage en entreprise : mise en situation professionnelle

84 h  
315 h  
77 h  
63 h  
84 h  
84 h  
42 h  
21 h  
07 h  
28 h

245 h

#### DURÉE DE LA FORMATION

La formation se déroule à Alès courant dernier trimestre année civile  
Alternées avec des semaines en entreprise.

1050 heures

dont 805 h  
réparties sur  
23 semaines  
et 245 h en  
entreprise

#### CAPA PAUM EN COURS DE RÉNOVATION :

Une fiche de formation correspondant à la version rénovée de ce diplôme sera produite prochainement dont l'intitulé sera :

#### CAPA MÉTIERS DE L'AGRICULTURE GRANDES CULTURES ET RUMINANTS *Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole*

Adultes  
CFPPA du GARD  
☎ 04 66 20 33 09 📠 04 66 20 45 56  
✉ cfppa.nimes@educagri.fr